



Bourse  
de Montréal Inc.

<input type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur taux d'intérêt	<input checked="" type="checkbox"/>	Back-office - Options
<input checked="" type="checkbox"/>	Négociation - Dérivés sur actions et indices	<input checked="" type="checkbox"/>	Technologie
<input type="checkbox"/>	Back-office - Contrats à terme	<input checked="" type="checkbox"/>	Réglementation

**CIRCULAIRE**  
Le 10 janvier 2008

## OPTIONS SUR CONTRAT À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES DE TROIS MOIS

### AJOUT DE SYMBOLE D'OPTIONS SUR LE CONTRAT À TERME

Par la présente, Bourse de Montréal Inc. (la Bourse) et la Corporation canadienne de compensation de produits dérivés (CDCC) informent tous les participants du marché des options de la possibilité d'un ajout de symbole pour identifier des nouvelles séries d'options sur le Contrat à terme sur acceptations bancaires canadiennes de trois mois (OBX).

En raison de la récente fluctuation des prix de l'action sous-jacente pour OBX d'une pénurie du nombre de codes alphabétiques identifiant chaque série, la Bourse et CDCC créeraient un nouveau symbole, **OBX**, pour identifier les séries d'options ayant un prix de levée de quatre-vingt-dix-sept dollars et douze et demi cents (97,125 \$) et au-dessus.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au (514) 871-3526. Les membres compensateurs de la CDCC peuvent communiquer avec le service des opérations.

Joëlle Saint-Arnault  
Vice-présidente, Affaires juridiques et secrétaire générale

Circulaire no : 010-2008